

Quoi de Neuf ? Petra zo Nevez ?



N° 7

08.04.2022

MAIRIE DE KERNOUËS

1 Pont Mein
29260 KERNOUËS

CONTACT

02.98.83.05.04
accueil.mairiekernoues@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h15 - 12h15 - Mercredi : FERMÉ

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Sur rendez-vous

DÉCHÈTERIE

Lundi > Samedi : 09h00-12h00 / 14h00-17h45
Dimanche > Fermé

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LESNEVEN 02.98.21.11.77

SPED SERVICE ELIMINATION DES DÉCHETS 02.98.21.87.88

CDAS : 02.98.83.23.66

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

PHARMACIE DE GARDE : 3237

EDF/ENEDIS DÉPANNAGE : 09 726 750 29

RÉGIE DES EAUX LESNEVEN : 02 98 83 02 80

ORANGE DÉPANNAGE : 3900



INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ ce bulletin par mail.

Transmettre votre adresse e-mail à
accueil.mairiekernoues@orange.fr

vie communale buhez ar gumun

INVENTAIRE DES BÂTIMENTS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UN CHANGEMENT DE DESTINATION



Dans le cadre de l'élaboration du PLUiH, un inventaire du patrimoine bâti susceptible de changer de destination doit être réalisé.

Il s'agit de recenser dans les secteurs agricoles et naturels, c'est-à-dire en dehors des zones urbaines, le bâti ancien présentant un intérêt architectural et patrimonial, souvent en pierres de taille ou de moellons, ayant perdu sa fonction initiale de grange, d'atelier, d'étable de crèche...

Ce recensement est nécessaire pour permettre aux propriétaires ou futurs acquéreurs de pouvoir y créer une habitation. Il n'entraînera toutefois aucune obligation ou contrainte particulière pour les propriétaires de ces biens. En revanche, si un propriétaire souhaite créer une habitation dans une vieille grange en pierre qui ne serait pas repérée dans le PLUI, il ne pourra pas réaliser son projet.

Les critères de sélection retenus sont ceux du ScoT du pays de Brest et ceux issus de la doctrine de la commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF):

** Caractère architectural et patrimonial*

** Bâtiment en bon état (à minima 3 murs porteurs) et dont la destination actuelle n'est pas une habitation.*

** Possibilité de création d'un système d'assainissement autonome et de raccordement aux différents réseaux*

** Bâtiment permettant la création d'une habitation d'au moins 60 m² de surface plancher.*

** Bâtiment situé dans un hameau avec la présence d'au moins 2 habitations principale de non-actifs agricoles au sein du hameau.*

** Ne pas être situé dans une zone de risques ou de nuisances, ni dans une zone humide.*

Il est précisé que tout projet de changement de destination sera soumis à l'avis conforme de la CDPENAF et à l'avis de la Commission Départementale Nature Paysage Sites (CDNPS) en zone naturelle. Le maire sera donc tenu de suivre cet avis lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme. Cet inventaire doit être **réalisé pour le 31 mai prochain.**

Si vous êtes propriétaire d'un tel bâtiment, nous vous invitons à prendre attache auprès des services de la mairie si vous souhaitez le recensement de votre bâtiment.

FESTIVAL DE SAINT FRÉGANT – KERNOUËS LES 9 ET 10 JUILLET.

VENTE DE BILLETS À PRIX D'AMIS

Le FESTIVAILLE de Chansons Françaises propose, les 9 et 10 juillet, la présence de 11 groupes et chanteurs (Gérard Jaffrès, Jean Luc et Noah Roudaut, Sylvère Burlot, Calipsa, Nickeldespiers, Matthieu Le Donge, Halim Corto, Gaël Duro, Diapason, Gildas Chapelain.)

1000 Pass 2 jours à **PRIX D'AMIS** à 25 € au lieu de 40 €.

Ventes exclusives : à la mairie de Kernouës le 23 avril, de 10h à 13h et au bar le BDC à Saint-Frégant le 30 avril, de 18h à 20h. Faites profiter votre entourage! Paiement CB possible.

Entrée gratuite pour les – de 16 ans. Prix journée : 20 € tarif normal.

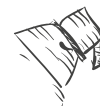
Renseignements : 06 80 62 03 34 ou jeanpaul.pailler@orange.fr



PORTES OUVERTES DU GROUPE SOCLAIRE KERNOUES-ST-FREGANT

Ecole Saint-Joseph Kernouës : **le vendredi 6 mai de 16h30 à 18h45**

Ecole Sainte-Anne Saint-Frégant : **le samedi 7 mai de 10h00 à 12h00.**



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES LES DIMANCHES 10 ET 24 AVRIL

RAPPEL : Les élections se dérouleront **en mairie dans la salle du conseil.**

Le scrutin sera ouvert de **8h à 19h.**

Les nouvelles cartes ont été expédiées par voie postale. Certaines ont fait l'objet d'un retour en mairie. Elles seront à disposition dimanche à la table du bureau de vote.

FOYER DES JEUNES - ANIMATIONS DE PÂQUES

Le foyer des jeunes ouvre ses portes aux 11-16 ans du 11 au 14 avril.
Pour plus d'informations contacter Apolline CONCHIS au 06 76 65 19.
Le programme est disponible sur le site internet de la mairie de St Frégant et de la mairie de Kernouës.



**Passage de la balayeuse le vendredi 08 avril
sur la voirie communale**

le coin des associations korn ar c'hevredigezhioù

RIBINOÛ :

ENTRETIEN DES CHEMINS

Prochaine journée : Vendredi 15 avril à 13h30.

Local atelier municipal.

La prochaine randonnée pédestre organisée aura lieu le **dimanche 5 juin**



LE CLUB DU TILLEUL

Le club se réunit dorénavant, tous les **MERCREDIS** de 13h30 à 18h00, à la salle Louis-Page.

> LES AMIS DU LIVRE PERMANENCES

SAMEDI 10H30 - 11H30

09 avril : Tifenn COTTON

16 avril : Alice DONNADIEU



la paroisse ar barrez

Messes dominicales du mois d'avril:

Samedi 09 : 18h00, Lesneven

Dimanche 10: 11h00, Le Folgoët

Dimanche 10: 9h30, Trégarantec

Vendredi 15: 12h30, Le Folgoët, chemin de croix

Samedi 16 : 21h00, Plouguerneau, veillée pascale

Dimanche 17: 6h30, Lesneven, vigile pascale

Dimanche 17: 11h00 Le Folgoët, messe de Pâques

Lundi 18: Le Folgoët

Exposition de Pâques Marie-Noëlle Rolland. Chapelle Saint-Joseph à Lesneven du 8 au 20 avril.
Transmettre à sa façon le trésor de la Bible, oser les joies limpides et souffler un peu d'air frais au détour d'une courbe bien ajustée et de lumineuses couleurs, en somme : faire du bien à l'âme.
Voilà tout l'art de Marie-Noëlle Rolland, qui propose - à l'approche des fêtes de Pâques - une trentaine de ses oeuvres les plus récentes.

en côte des légendes zod ar mojennou

INFORMATION CORONAVIRUS : CIRCULATION ACTIVE DU VIRUS EN BRETAGNE



Face au rebond de l'épidémie et particulièrement dans le département du Finistère qui affiche un taux d'incidence supérieur à la moyenne régionale et nationale, la Préfecture du Finistère et l'ARS Bretagne appellent à une vigilance renforcée, sur le maintien des gestes barrières et la protection des populations les plus fragiles.

- > Le port du masque reste fortement recommandé pour toutes les personnes qui présentent le risque de développer une forme grave de la maladie
- > Respecter avec une vigilance particulière des mesures barrières : lavage des mains, distanciation sociale, aération systématique des pièces 10 minutes par heure.
- > En cas d'infection, il est nécessaire de respecter les mesures d'isolement ainsi que de surveiller sa santé pour prévenir une potentielle aggravation des symptômes. Des traitements sont disponibles, demandez conseil à votre médecin.

Le préfet du Finistère et le Directeur général de l'ARS en appellent à la responsabilité collective pour parvenir à maîtriser l'évolution de l'épidémie.

> LES CONSEILS DES AMBASSADEURS DU CLIMAT



Trier, c'est aussi réduire l'effet de serre. L'empreinte carbone des objets et habits que nous utilisons tous les jours, vient en grande partie de la production des matières premières qui les composent. En recyclant ces produits, on limite la consommation d'énergie nécessaire à la production de matières premières en ré-utilisant celles-ci pour fabriquer d'autres objets. Alors avant de jeter, pensons au tri !

agenda war ho teiziataer

> MUSÉE DU COQUILLAGE ET ANIMAUX - BRIGNOGAN-PLAGES

Ouvert du **lundi 11 au samedi 23 avril**, de **15 h à 17 h**

Pour un autre horaire, nous consulter. Musée situé face à la mairie.

Site : <https://brigoudou.fr>. Tél. 06 31 90 07 73

> FAMILLES DE LA BAIE À L'ACCUEIL DE LOISIRS - PLOUIDER

Le mardi 12 avril à 20h

Atelier d'art floral

> LA RECYCLERIE LEGEND'R - LESNEVEN

Ouvre ses portes le samedi 16 avril de 10h à 16h30 situé au **5 rue Paul Gauguin à Lesneven**

Si vous souhaitez faire des dons de vaisselle, gros et petit mobilier, appareils ménagers, matériel audio, vidéo, informatique, outillage, textile afin de les réparer et contribuer à votre manière à une économie circulaire, n'hésitez plus, venez à la rencontre des bénévoles.

> ASSIETTE DE FRUITS DE MER - ASSOCIATION AVEL DRO À GUISSÉNY

Le dimanche 17 avril, de 10h à 12h, à emporter

Composition : 1/2 araignées, bigorneaux, crevettes, langoustines, bulots, sauces mayonnaise et pêcheur maison. 15€/part. Sur réservation uniquement à aveldro.gwiseni@gmail.com, tél. 06 63 90 23 75 ou 06 03 09 25 14.

> FORMATION PSC1 - CROIX-ROUGE FRANÇAISE LESNEVEN

Samedi 30 avril de 8h à 18h

Renseignements et inscriptions au 06 80 47 87 41 ou sur internet.

> L'APE JACQUES PRÉVERT - VENTE DE PLANTES - LESNEVEN

Dimanche 1er mai de 9h30 à 12h30 à l'école élémentaire.

Entrée gratuite, petite restauration sur place.



emploi implij

> ENER'GENCE RECRUTE :

2 Animateurs.rices en maîtrise de l'énergie, poste à temps complet en CDD de 1 an, basé à Brest. CV et lettre de motivation à : fabienne.briant@energence.bzh



Inscription à sij@clcl.bzh - 06 45 85 85 50
> Apportez vos CV et lettre de motivations !



**L'Accueil de la CPAM sera fermé
du lundi 11 au vendredi 15 avril**

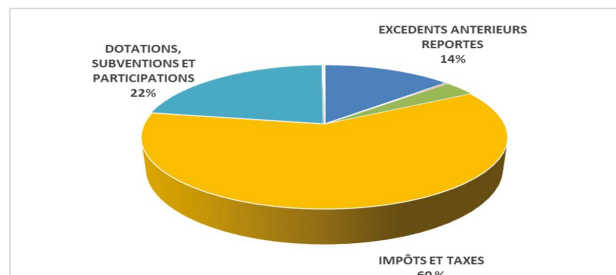
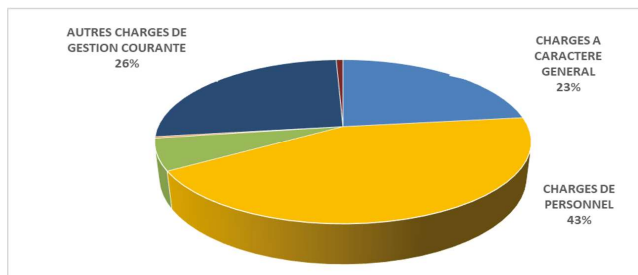
**annonce
kemenn**

> **Cherche propriétaires d'animaux diabétiques ou personnes sachant leur faire les piqûres d'insuline.** Pour entraide, en particulier quand il faut s'absenter. Kerlouan et autres communes de la CLCL. 06 88 14 54 42

Le sujet principal était l'approbation des comptes de l'exercice 2021 et du budget prévisionnel 2022.

Compte administratif et de gestion 2021

Le budget total de la commune en 2021 est de 967.940 €. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 354.607€, constituées à 43 % par les charges de personnel, à 26 % par les charges de gestion courante et à 23 % par les charges à caractère général. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 488.394 €, constituées à 60 % par les impôts et taxes et 22 % par les dotations et subventions.



Les dépenses d'investissement s'élèvent à 289.004 € constituées à 78 % par les immobilisations en cours, à 11 % par les emprunts et dettes et à 7 % par les subventions.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 479.546 € constituées à 85 % par l'excédent d'investissement reporté, à 10 % par les dotations, fonds divers et réserves et à 5 % par les subventions.

Les comptes 2021 présentent un excédent de fonctionnement de 133.787 € et un excédent d'investissement de 189.642 €.

Exercice 2021	Dépenses	Recettes	Résultat	Excédent reporté	Excédent exercice
FONCTIONNEMENT	354 607	488 394	133 787	66 060	67 727
INVESTISSEMENT	289 904	479 546	189 642	409 407	-219 765
TOTAL	644 511	967 940	323 429	475 467	-152 038

Une fois les excédents reportés pris en compte, l'excédent total pour la commune est de 475.467 €. Cet excédent constitue la trésorerie qui nous permet de mener à bien les projets en cours ou à venir.

L'évolution de nos comptes sur 8 ans montre une baisse de nos moyens du fait d'un autofinancement important de nos investissements et le décalage des subventions en 2022 pour la réhabilitation de l'ancienne mairie en MAM.

Les éléments d'analyse de la trésorerie permettent de comparer certains indicateurs (en euros/habitant) avec d'autres communes de même strate.

Parmi ceux-ci :

> Dépenses de fonctionnement : 222 € pour les charges de personnel (268 € département, 284 € région, 279 € national), 119 € pour les charges à caractère général (177 € département, 189 € région, 207 € national).



Objectifs et orientations budgétaires 2022

Avant de voter le budget, les principales orientations pour 2022 et les projets en cours et à venir ont été rappelés : MAM, Tennessy, Voie douce. Compte tenu de l'importance de ces projets, de l'évolution des taux à venir et des limites de l'auto-financement, il a été décidé de solliciter dès maintenant un prêt bancaire à hauteur de 350.000 €.

Les demandes de subventions des associations parvenues en mairie représentent un budget de 4.094 €. Les principes d'attribution sont de privilégier les associations présentes sur Kernouës ainsi que les organismes ou associations locales présentes et actives sur la communauté de communes avec un forfait de 15 € par enfant pour les activités sportives dans la CLCL : Les amis du livre de Kernouës (150 €), Le club du tilleul (280 €), Ribinou (1.000 €), La Rurale cycliste (1.000 €), La Vaillante pétanque (250 €), l'Union Nationale des Combattants (UNC 324 €), la société de chasse (250 €), Solidarité Côte des Légendes (100 €), Ploudaniel Lesneven Hand-Ball (90 €), Restos du cœur (100 €), Secours catholique (100), l'amicale des Sapeurs-Pompiers (100 €), l'ADMR (250 €), la Croix Rouge (100 €). Les forfaits scolaires représentent un budget de 38.062 €. Le Conseil Municipal a ensuite voté à l'unanimité les Budgets Prévisionnels 2022 de la Commune à hauteur de 1.560.728 € (479.950 € en fonctionnement et 1.080.778 € en investissement).

**PROCHAINE PARUTION
LE 22 AVRIL**

**Dépôt des articles pour
le 20 avril 2022 à 12h00**

**PRODUCTION & ÉDITION
Mairie de Kernouës**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Christophe BÈLE, Maire**

**DÉPÔT LÉGAL
16 mai 2014**